

FICHE DE POSTE 2022

Intitulé du poste	CHARGÉ/E DE MISSION EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT
Condition d'accès au poste	Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie

IDENTITE DE L'AGENT

Nom, Prénom	
Statut, cadre d'emplois, Catégorie, grade	Titulaire ou Contractuel - Ingénieur territorial, Catégorie A, Ingénieur

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

Mission principale du service	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - SAT
Composition du service (effectif)	1 Responsable, 5 ingénieurs 1 Technicien, 1 Rédacteur, 5 agents polyvalents
Positionnement du poste	Placé sous l'autorité directe du Responsable SAT

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Mission principale, Raison d'être ou finalité du poste	La mission sera dans un premier temps fortement orientée vers le suivi de l'étude d'AMO concernant l'élaboration du projet communautaire de transfert de compétences Eau potable/Assainissement prévu au plus tard le 1 ^{er} janvier 2026. La mission permettra également un accompagnement des communes d'une part, par la planification et l'encadrement des projets de travaux des communes les plus urgents. L'accompagnement des communes pourra aussi porter sur la préparation à l'élaboration des contrats de progrès dans le cadre du plan Eau Dom.
Mission et activités du poste	Suivi de l'étude de transfert en cours (technique, administratif, déroulement des diverses phases, s'assurer de la dynamique de l'étude...) Être l'interlocuteur privilégié du territoire en matière d'eau et d'assainissement et assurer, notamment avant la réalisation du transfert, l'interface entre l'AMO et les structures du territoire Pendant la phase d'étude du transfert, assurer la communication et la coordination avec l'ensemble de services techniques et des partenaires de l'étude, qu'il s'agisse des structures de gestion de l'Eau préexistantes du territoire ou des partenaires institutionnels et financiers, être le garant de la bonne diffusion de l'information auprès de tous les acteurs du territoire

<div style="border: 1px solid orange; padding: 10px; text-align: center;"> <p>Pérennisation du poste qui sera ensuite subventionné à 100 % par la CCOG</p> </div>	<p>Pendant et après la phase de transfert, participer à la gestion et au suivi (aspects techniques, juridiques, administratifs, financiers et fonciers) des diverses opérations des services eau potable et assainissement</p> <p>Assurer le suivi des subventions attribuées par les différents partenaires financiers ainsi que la rédaction et la transmission de tous les documents nécessaires à leur octroi.</p> <p>Après le transfert, à l'échelle du territoire de la Communauté :</p> <p>Gestion des interfaces Programmation/Etudes/Conception/Réalisation ; Passation et suivi des marchés (maîtrise d'œuvre, prestations intellectuelles, travaux) ; Suivi technique des opérations ; Planification et Gestion financière des opérations.</p>
<p>Conditions de travail</p>	<p>Temps de travail hebdomadaire modulable 1740 heures annuelles (19 jours de RTT)</p> <p>Horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lundi et Jeudi : 7h30 – 13h et 14h à 17h15 • Mardi, Mercredi, Vendredi : 7h30 à 14h00 <p>Lieu de travail :</p> <p>Siège à la CCOG à Mana ou annexe de la CCOG à Saint Laurent du Maroni Déplacements fréquents sur les communes du territoire</p> <p>Moyens matériels à dispositions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur • Téléphone mobile et fixe • Imprimante, télécopieur • Fournitures de bureau • Véhicule de service

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

<p>Profil du poste</p>	<p>Les « savoirs » (diplôme, formation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De formation supérieure : Bac + 5 minimum en environnement, eau, assainissement ; • Expérience confirmée ; • Connaissance du territoire. <p>Les « savoir-faire » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience confirmée en gestion de projets ; • Connaissances de la Fonction Publique Territoriale, des règles de la commande publique,
-------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation, optimisation et mise en œuvre des orientations et des projets d'eau potable et d'assainissement, d'un point de vue technique, financiers, administratifs... ; • Pilotage de la gestion des services d'eau et d'assainissement ;
	<p>Les « savoirs-être » :</p> <p>Vous faites preuve : de sens du service public ; de rigueur, de capacités d'organisation, d'une disponibilité et capacité à travailler sur un large territoire ; de capacités relationnelles et de travail en équipe ; de qualités rédactionnelles, de synthèse, d'analyse et d'initiative. Il veille à travailler en étroite relation avec les autres cadres et agents de la Communauté et en étroite collaboration avec les élus et les responsables des services communaux (ou futurs agents de la Communauté).</p>

<p>Notifié à l'agent le :</p> <p>Signature</p>	<p>Fait à Mana le :</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p style="text-align: right;">La Présidente,</p> <p style="text-align: right;">Sophie CHARLES</p>
---	--

L'autorité territoriale dispose du pouvoir hiérarchique qui l'autorise seule, en fonction des besoins et de l'intérêt du service, à modifier le contenu des missions et procéder à l'affectation des agents. Ces éventuelles modifications s'effectuent dans le respect des lois et règlements relatifs aux statuts et aux missions concernant le cadre d'emplois de l'agent public.